



## Séparation temporaire avec enfant.

Par **sheed**, le **07/05/2009** à **14:00**

Bonjour,

je souhaiterais vous poser une question sur une séparation , merci par avance de temps que vous allez m'accorder.

je suis marié depuis 10 ans sous le régime de la communauté des biens et nous avons une fille de 7ans.

je suis salarié, ma femme sans emploi et nous sommes en location.

avec ma femme, nous avons decide de nous séparer temporairement, afin de faire le point sur notre couple.

je lui laisse l'appartement, et je vis pour le moment chez un ami.

elle a fait une demande aupres de la CAF, pour avoir une aide de "maman isolée avec enfant".

Ma question: en cas de séparation definitive, le fait d avoir quitté le domicile familiale, va t il me poser préjudice ,si je desire avoir la garde de notre enfant?

Y a t il des risques, ou des problèmes que je peux m attirer?

Encore merci pour cette précieuse aide.

Cordialement.